



Assemblée générale

Distr. générale
21 juin 2006
Français
Original : anglais

Soixantième session

Point 152 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies

pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2004/05	41 860 000
Dépenses de 2004/05	41 398 000
Crédit ouvert pour 2005/06	45 540 400
Projet de budget du Secrétaire général pour 2006/07	42 804 400
Recommandation du Comité consultatif pour 2006/07	42 778 200

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, au paragraphe 25, les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires tendant à une réduction de 26 200 dollars par rapport à l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007. On y trouvera aussi des observations et recommandations concernant l'administration et la gestion de la Mission et les économies supplémentaires qui pourraient être réalisées.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix, le Comité consultatif a présenté



ses vues et formulé des recommandations sur plusieurs questions qui intéressent toutes les opérations. Les paragraphes qui suivent ne portent donc que sur les ressources de la MINURSO et les autres questions qui la concernent directement.

3. Les documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la Mission sont énumérés à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004

4. Sur la recommandation du Comité consultatif, l'Assemblée générale, dans sa résolution 58/309 du 18 juin 2004, a décidé d'ouvrir pour inscription au compte spécial de la MINURSO, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005, un crédit de 44 041 200 dollars, comprenant un montant brut de 41 860 000 dollars (montant net : 38 951 100 dollars) pour le fonctionnement de la Mission, 1 783 200 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 398 000 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

5. Les dépenses relatives au fonctionnement de la Mission se sont chiffrées à un montant brut de 41 398 000 dollars (montant net : 39 086 100 dollars) et le solde inutilisé, d'un montant brut de 462 000 dollars, représente 1,1 % de la totalité du crédit ouvert, soit un taux d'exécution du budget de 98,9 % (A/60/634, sect. III.A).

6. Le solde inutilisé de 462 000 dollars est le résultat net d'économies réalisées et de dépassements au titre de divers objets de dépenses. Il ressort des informations supplémentaires fournies au Comité que les économies réalisées au titre du personnel international sont imputables à un taux de vacance de postes effectif de 13,9 %, alors que le taux retenu dans le budget était de 10 %. Le solde inutilisé au titre du personnel national tient au fait que les dépenses au titre des traitements et dépenses communes de personnel ont été effectuées à la classe 3, niveau 4, du barème des traitements local, alors que dans le budget ces dépenses avaient été calculées à la classe 4, échelon 1. De plus, le taux de vacance de postes pour le personnel national a été de 5 %, alors qu'il était budgétisé à 0 %.

7. Des économies ont aussi été réalisées au titre des dépenses de fonctionnement. Le solde inutilisé au titre des services collectifs de distribution résulte principalement du fait que le carburant pour les générateurs a été erronément budgétisé sous la rubrique Services collectifs de distribution mais comptabilisé au titre des carburants et lubrifiants, ce qui a abouti à des dépassements pour ces derniers. Au titre des transports terrestres, l'achat de 15 véhicules a été annulé, des véhicules du même type ayant été reçus d'autres missions. La Mission n'a eu qu'à payer les frais d'acheminement. Des économies supplémentaires ont été réalisées sur les frais bancaires en changeant de banque.

8. Par ailleurs, des dépenses supplémentaires ont été encourues au titre des militaires et du personnel de police parce que les frais moyens de relève des observateurs militaires ont été plus élevés que prévu (4 812 dollars par relève contre 4 500 dollars inscrits au budget), en raison du prix plus élevé des rations (11,95 dollars par personne/jour contre 11,60 au budget) et en raison du règlement, suite à la réception des documents nécessaires, d'une réclamation relative à un transport lié à un déploiement et un rapatriement en 1998/99. Il y a eu des dépassements au titre

des dépenses communes de personnel international parce que ces dépenses ont été budgétisées à 37,8 % des traitements et qu'elles ont en fait représenté 51,9 % des traitements.

9. Il y a aussi eu des dépassements dans les dépenses de fonctionnement en raison de voyages liés à la formation de l'encadrement, ainsi que pour la formation technique en matière de sécurité aérienne et de maintenance des générateurs. Les informations supplémentaires fournies au Comité ont également montré qu'il y avait eu des dépassements parce qu'il a fallu recruter, pour un coût mensuel moyen de 600 dollars, 20 travailleurs occasionnels supplémentaires pour les services de maintenance, ainsi que des vacataires comme agents de sécurité. Au titre des transports aériens, les dépassements ont été dus au paiement de droits de navigation correspondant à une période antérieure, les justificatifs requis ayant été reçus en retard, aux dépenses correspondant à la location et au fonctionnement d'appareils à voilure fixe en raison d'un nombre d'heures de vol (2 483) supérieur au nombre total d'heures de vol prévu au budget (1 920), aux dépenses supplémentaires dues à l'augmentation du prix des carburants encourues au titre des carburants et lubrifiants, et à l'augmentation du prix de location des aéronefs à voilure tournante. Enfin, les fluctuations des taux de change ont entraîné une perte de change d'un montant de 170 600 dollars qui n'avait pas été prévue au budget.

10. On trouvera les observations du Comité consultatif sur les informations relatives aux divers objets de dépenses figurant dans le rapport sur l'exécution du budget dans les paragraphes qui sont consacrés ci-après à l'examen du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

11. Le Secrétaire général, dans son rapport sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le financement proposé (A/60/450), a proposé un certain nombre de mesures qui doivent être prises pour financer et comptabiliser les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Ces mesures prévoient notamment le transfert de 250 millions de dollars prélevés sur les soldes inutilisés et les économies dégagées au titre d'engagements d'exercices antérieurs ou du fait de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs afférents aux opérations de maintien de la paix en cours, arrêtés à la fin de l'année budgétaire 2005. **La décision que l'Assemblée générale pourra prendre à cet égard aura peut-être des répercussions sur le financement de la MINURSO et d'autres opérations de maintien de la paix.**

III. Exécution du budget de l'exercice en cours

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2006, un montant total de 584 014 800 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres au titre de la MINURSO, depuis sa création. Les versements reçus à cette date se chiffraient à 521 160 300 dollars, ce qui laissait un solde non réglé de 62 854 500 dollars. Au 13 mars 2006, la situation de trésorerie de la Mission s'établissait à 6 millions de dollars et les engagements non réglés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 se montaient à 1 947 300 dollars. Des prêts d'un montant total de 11,5 millions de dollars financés au moyen de fonds prélevés sur les comptes spéciaux de la Force de protection des Nations Unies n'avaient pas été remboursés.

13. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2002, le remboursement des dépenses des contingents totalisait 5 548 010 dollars, tandis que le montant dû au titre de la période allant du 1^{er} avril 2002 au 30 avril 2006 était de 1 168 512 dollars. Dans son rapport (S/2006/249), le Secrétaire général a fait remarquer que le solde non acquitté des contributions au Compte spécial de la MINURSO s'élevait à 62 854 500 dollars, ce qui avait empêché l'Organisation de rembourser les gouvernements fournissant des contingents pour toutes les dépenses encourues depuis avril 2002. **Le Comité consultatif déplore cette situation.** En ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents, le Comité a été informé qu'au 30 avril 2006, un montant de 6 683 006 dollars avait été remboursé et que le montant estimatif dû était de 3,1 millions de dollars, les engagements non réglés pour l'exercice clos le 30 avril 2006 se montant au total à 600 590 dollars. S'agissant des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, un montant de 315 000 dollars avait été versé au titre de 10 demandes d'indemnisation, depuis la création de la Mission jusqu'au 30 avril 2006, et les engagements non réglés s'élevaient à 23 000 dollars.

14. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mai 2006, l'occupation des postes de la MONUC pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se présentait comme suit :

	<i>Postes autorisés</i>	<i>Postes occupés</i>	<i>Taux de vacance ou de déploiement différé (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	203	196	3,5
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies ^a	8	4	50,0
Personnel international ^a	145	122	16,0
Personnel recruté sur le plan national	128	115	10,2
Personnel mis à disposition par le Gouvernement	10	4	60,0

^a Non compris les 157 membres du personnel international et les 73 membres de la police civile qui n'ont pas été pris en compte dans le budget en raison de la suspension des activités de la Commission d'identification.

15. Le Comité consultatif a été informé des dépenses imputées à l'exercice et des dépenses prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (voir annexe I). Au 15 juin 2006, ces dépenses se chiffraient à un montant brut de 36 385 771 dollars au titre d'un crédit ouvert d'un montant brut de 45 540 400 dollars.

16. **Le Comité consultatif note que, selon les projections le niveau du solde non utilisé devrait demeurer bas jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire 2005/06. Ceci montre que la Mission fait tout son possible pour atteindre ses objectifs financiers globaux. Cet élément a été pris en considération lors de l'élaboration du projet de budget pour l'exercice 2006/07. Il semblerait donc que les hypothèses budgétaires ont été affinées en vue de garantir l'utilisation et la gestion adéquates des ressources financières de la Mission, ce dont témoigne le**

taux d'exécution du budget pour l'exercice 2004/05 dont il est fait état plus haut et qui s'établit à 98,9 %.

17. En ce qui concerne les taux de vacance des postes pour le personnel international (14,7 %) et le personnel recruté sur le plan national (10,2 %), le Comité consultatif note que, pour l'exercice 2006/07, sont proposées une diminution nette de 30 postes de l'effectif total du personnel international ainsi qu'une augmentation nette de 21 postes de l'effectif total du personnel recruté sur le plan national (voir ci-après les observations du Comité relatives au personnel civil).

18. **Le Comité consultatif note, à la lecture de tableaux qui lui ont été communiqués à sa demande, qu'au 14 juin 2006, 24 postes étaient encore vacants et 3 avaient été pourvus à des classes inférieures à celles des postes budgétisés et il rappelle les observations qu'il avait formulées à cet égard dans son précédent rapport sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (A/59/736/Add.5, par. 19 et 20). Compte tenu des efforts de restructuration que déploie la Mission, le Comité consultatif continuera de suivre ces questions et examinera les taux de vacance et la dotation en effectifs prévus dans le cadre des propositions budgétaires pour l'exercice 2007/08.**

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

A. Mandat et résultats escomptés

19. Par sa résolution 1675 (2006), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2006. Le Comité consultatif note, à la lecture du rapport du Secrétaire général en date du 13 octobre 2005 (S/2005/648, par. 19 à 21) et du projet de budget (A/60/724, par. 5 à 17), que trois examens de restructuration ont été menés à bien durant l'exercice 2005/06 : a) un examen de la structure des composantes administratives et autres composantes civiles; b) une évaluation menée par le Département de la sûreté et de la sécurité qui a débouché sur une proposition tendant à augmenter de 24 postes le nombre total des agents de sécurité de la catégorie du personnel civil; et c) un audit des opérations militaires.

20. **S'agissant du cadre de budgétisation axée sur les résultats, le Comité consultatif constate que la présentation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès et de résultats s'est d'une manière générale améliorée et il veut espérer que d'autres améliorations continueront d'être apportées.**

B. Ressources nécessaires

1. Police civile et militaire

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2005/06</i>	<i>Effectif proposé pour 2006/07</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	203	203	–
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies ^a	8	6	(2)

^a Non compris les 73 membres de la police civile (en raison de la suspension des activités de la Commission d'identification).

21. Le projet de budget de la MINURSO pour l'exercice 2006/07 (A/59/707) au titre des observateurs militaires, des contingents et de la police civile s'élève à 6 478 700 dollars, soit une augmentation de 45 900 dollars ou 0,7 %. L'augmentation générale des ressources nécessaires est le résultat net des augmentations et diminutions prévues au titre des différentes rubriques budgétaires, comme l'indiquent les renseignements complémentaires qui ont été communiqués au Comité consultatif. Ces ressources devraient servir à financer : a) l'augmentation du prix des rations quotidiennes des observateurs militaires (qui de 9 dollars durant l'exercice 2005/06 devrait passer à 10 dollars durant l'exercice 2006/07); b) une première enveloppe pour l'achat de matériel de laboratoire destiné à une unité médicale de niveau I et entrant dans la catégorie du matériel appartenant aux contingents; et c) les dépenses afférentes à la relève de six membres de la police civile, soit 5 000 dollars par policier. Des réductions de dépenses sont prévues aux rubriques frais de voyage et indemnités de subsistance, indemnité d'habillement et rations. Ces baisses sont imputables à la réduction proposée des effectifs de police civile (6 policiers pour l'exercice 2006/07 contre 8 durant l'exercice 2005/06).

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2005/06</i>	<i>Effectif proposé pour 2005/07</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	145 ^a	115	(28)
Personnel recruté sur le plan national	128	149	22
Volontaires des Nations Unies	–	23	23

^a Ne tient pas compte de 157 postes de fonctionnaire international, dont 156 pour le Bureau de la Commission d'identification et 1 pour le Bureau du chef de la police. Ces postes sont inscrits au tableau d'effectifs de 2005/06, mais ne sont pas budgétisés du fait de la suspension des activités de la Commission d'identification; il est proposé de les supprimer dans le tableau d'effectifs de 2006/07.

22. Les dépenses prévues pour l'exercice 2006/07 au titre du personnel civil s'élèvent à 17 332 400 dollars, ce qui représente une diminution de 212 600 dollars, soit 1,2 %, par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2005/06, d'un montant de 17 545 000 dollars. Il est indiqué au paragraphe 5 du projet de budget que l'effectif total proposé résultait de deux études : une étude de gestion (mai 2005) et une évaluation des conditions de sécurité (décembre 2005). En outre, il est expliqué au

paragraphe 11 que la réduction nette de 12 postes (4 % du total des effectifs civils) résultant de l'étude de gestion effectuée par le Département des opérations de maintien de la paix, la création de 24 postes d'agent de sécurité à la suite de l'évaluation récemment achevée des conditions de sécurité, et la création de 2 postes temporaires aux fins de la mise en place d'un groupe de la déontologie et de la discipline à la Mission se traduiraient par une augmentation totale de 14 postes.

23. Le Comité consultatif se félicite qu'il ait été donné suite à l'étude de gestion susmentionnée et recommande l'approbation des propositions présentées par le Secrétaire général en ce qui concerne le personnel civil, à l'exception d'un poste afférent au Groupe de la déontologie et de la discipline (voir par. 24 et 25 ci-après). Compte tenu de cette recommandation et des contraintes de temps liées à la publication du présent rapport, qui doit être rapidement soumis à l'Assemblée générale, le Comité se dispensera de présenter, comme il a l'habitude de le faire dans d'autres circonstances, un récapitulatif des changements d'effectifs, qui sont exposés en détail dans le rapport du Secrétaire général.

24. En ce qui concerne le Groupe de la déontologie et de la discipline, le Secrétaire général recommande de créer au Bureau de son Représentant spécial un poste de chef du Groupe, à la classe P-5, ainsi qu'un poste d'assistant au Groupe ayant le statut d'agent des services généraux recruté sur le plan national, en imputant ce poste sur les crédits prévus au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (A/60/724, par. 15).

25. À sa demande, le Comité consultatif a été informé qu'il était proposé de créer le poste de chef du Groupe de la déontologie et de la discipline à la classe P-5, ce poste devant faire l'objet, selon le Département des opérations de maintien de la paix, d'un classement uniforme dans l'ensemble des missions de maintien de la paix. Il a également été informé que la Mission avait été le cadre, en juin 2005, d'une affaire grave exigeant une enquête approfondie de la part du Bureau des services de contrôle interne. Or, aucune affaire ni plainte grave n'était en cours de traitement. Le Comité est conscient de l'importance des fonctions liées à la déontologie et à la discipline et recommande qu'il soit envisagé de coordonner les activités menées dans ce domaine par la MINURSO avec celles d'autres missions qui, si elles peuvent être situées à l'extérieur de la région, doivent néanmoins se trouver dans un rayon raisonnable. Étant donné l'importance de la Mission et le volume d'affaires à traiter, le Comité estime qu'un poste P-4 serait suffisant en ce qui concerne la fonction de chef du Groupe de la déontologie et de la discipline. Toutefois, il réétudierait la question si le nombre de plaintes et d'affaires était amené à augmenter. Il recommande donc de créer un poste de chef du Groupe à la classe P-4 imputé sur les crédits prévus au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

26. Il est proposé d'imputer le poste d'assistant au Groupe de la déontologie et de la discipline, dont le titulaire aidera le chef du Groupe, sur les crédits prévus au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions). **Le Comité consultatif recommande d'approuver ce poste en tant que poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2005/06</i>	<i>Montant prévu pour 2006/07</i>	<i>Variation</i>
21 562 600	18 993 300	(2 569 300)

Opérations aériennes

27. Comme indiqué ci-dessus, des dépassements de crédits ont été enregistrés au titre du transport aérien en raison de problèmes mécaniques sur les hélicoptères, à cause desquels il a fallu recourir à d'autres arrangements. Le Comité consultatif s'est renseigné sur les dispositions du contrat et les pénalités qu'il prévoit au cas où l'affrèteur manquerait à ses obligations. Il a été informé que l'affrèteur avait été contraint de verser une pénalité d'un montant de 287 500 dollars pour avoir dépassé de 33 jours le délai prévu par la clause relative à la durée maximale d'immobilisation. Ce montant a été déduit des factures.

Plan de reprise après un sinistre et de continuité des opérations

28. En ce qui concerne les dépenses engagées au cours de l'exercice 2004/05 au titre de l'informatique, le Comité consultatif relève dans le rapport sur l'exécution du budget (A/60/634) que des dépassements de crédits d'un montant de 61 200 dollars, soit 7,9 %, ont été enregistrés en raison de l'achat non prévu d'un système de sauvegarde à distance pour la préparation aux situations d'urgence. Il a été informé que la Mission avait versé un montant de 63 300 dollars au centre de reprise après un sinistre et de continuité des opérations à Brindisi au cours de l'exercice 2004/05, notamment pour que les données vitales de la MINURSO fassent systématiquement l'objet d'une copie. À la demande du Comité, le complément d'information suivant relatif à la politique du Département des opérations de maintien de la paix en matière de reprise après un sinistre et de continuité des opérations, politique appliquée par la MINURSO, lui a été communiqué. Il a ainsi appris que :

a) Sur place : les opérations de base sont effectuées grâce à un système de reprise après un sinistre et de continuité des opérations abrité par des locaux secondaires situés dans la zone de la Mission, dans le cas où les locaux principaux seraient sinistrés;

b) À distance et sur le théâtre des opérations : les opérations de base sont effectuées grâce à un système de reprise après un sinistre et de continuité des opérations situé à l'extérieur de la zone de la Mission, dans l'hypothèse d'une évacuation du quartier général de la Mission ou de son transfert provisoire dans une zone de sécurité. La MINURSO est en train de déterminer s'il est nécessaire et faisable d'implanter un tel système dans des locaux situés à distance;

c) À distance et hors théâtre des opérations : les locaux situés au sein de la Base de soutien logistique des Nations Unies seraient utilisés au cas où un incident majeur se produirait dans la zone d'opérations, exigeant la réinstallation des fonctionnaires clefs à Brindisi. Les systèmes et les données disponibles dans la zone de la Mission y sont dupliqués de sorte que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat depuis ce lieu. Les locaux en question sont en train d'être aménagés en tant que

principale infrastructure du Département à l'échelle mondiale en matière de reprise après un sinistre et de continuité des opérations. La MINURSO a fait savoir qu'ils seraient mis à sa disposition au besoin.

V. Conclusion

29. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINURSO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 sont indiquées au paragraphe 27 du rapport sur l'exécution du budget (A/60/634). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé, soit 462 000 dollars, ainsi que le montant correspondant aux autres recettes et ajustements, qui se chiffre à 350 400 dollars, soient portés au crédit des États Membres selon des modalités qui devront être arrêtées par l'Assemblée.**

30. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINURSO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 44 du projet de budget (A/60/724). **Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité consultatif recommande que le montant des prévisions budgétaires, à savoir 42 804 400 dollars, soit ramené à 42 778 200 dollars.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 (A/60/634)
- Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/60/724)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, et pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/59/736/Add.5)
- Rapports du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2006/249, S/2005/648, S/2005/254 et S/2004/39)
- Résolutions 60/114, 59/308 et 58/309 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Résolutions 1675 (2006), 1634 (2005), 1570 (2004) et 1541 (2004) du Conseil de sécurité

Annexe

**Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental : dépenses engagées et dépenses prévues
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006**

(En dollars des États-Unis)

<i>Poste de dépense</i>	<i>Crédit ouvert</i>	<i>Dépenses engagées au 15 juin 2006^a</i>	<i>Dépenses prévues jusqu'au 30 juin 2006</i>	Total des dépenses	<i>Montant estimatif du solde qui restera inutilisé au 30 juin 2006</i>	<i>Écart en pourcentage</i>	<i>Explications des économies ou dépassements de crédits</i>
I. Personnels militaire et de police							
Observateurs militaires	5 525 600	5 069 690	447 552,82	5 517 243	8 357		
Contingents	705 800	687 535	29 447,73	716 983	(11 183)		
Police civile	201 400	131 187	10 297,00	141 484	59 916		
Unités de police constituées	–	–	–	–	–		
Total partiel, I	6 432 800	5 888 412	487 297,55	6 375 710	57 090		1 Les économies prévues s'expliquent par un taux moyen de vacance de postes plus élevé que prévu au sein de la police civile.
II. Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	15 370 400	12 776 227	1 137 596,18	13 913 823	1 456 577		
Personnel recruté sur le plan national	2 174 600	1 513 142	134 971,45	1 648 113	526 487		
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–		
Total partiel, II	17 545 000	14 289 369	1 272 567,64	15 561 937	1 983 063		11,3 Les économies prévues s'expliquent par un taux moyen de vacance de postes plus élevé que prévu.
III. Dépenses opérationnelles							
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	37 816	1 450,45	39 266	(39 266)		
Personnel fourni par des gouvernements	108 800	32 100	3 000,00	35 100	73 700		
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–		
Consultants	32 000	3 677	–	3 677	28 323		
Voyages	419 100	406 799	10 912,45	417 711	1 389		

<i>Poste de dépense</i>	<i>Crédit ouvert</i>	<i>Dépenses engagées au 15 juin 2006^a</i>	<i>Dépenses prévues jusqu'au 30 juin 2006</i>	Total des dépenses	<i>Montant estimatif du solde qui restera inutilisé au 30 juin 2006</i>	<i>Écart en pourcentage</i>	<i>Explications des économies ou dépassements de crédits</i>
Installations et infrastructures	2 681 900	2 494 086	2 904 629,00	5 398 715	(2 716 815)		
Transports terrestres	2 590 800	2 466 631	27 633,00	2 494 264	96 536		
Transports aériens	12 432 400	8 198 608	1 519 861,00	9 718 469	2 713 931		
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–		
Transmissions	1 587 000	1 151 584	162 091,00	1 313 675	273 325		
Informatique	664 900	598 449	331 804,00	930 253	(265 353)		
Services médicaux	274 100	181 102	4 906,00	186 008	88 092		
Matériel spécial	27 600	167 598	–	167 598	(139 998)		
Fournitures, services et matériel divers	744 000	469 540	67 770,00	537 310	206 690		
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–		
Total partiel, III	21 562 600	16 207 900	5 034 056,91	21 242 047	320 553 1		Le dépassement de crédit prévu au titre des installations et infrastructures s'explique par des dépenses non prévues liées au renforcement de la sécurité dans les installations de la Mission. Le dépassement prévu au titre de l'informatique et du matériel spécial est imputable à l'achat non prévu, découlant de modifications des besoins opérationnels, de systèmes de positionnement universel et de matériel de vision nocturne permettant aux observateurs militaires des Nations Unies d'effectuer des patrouilles nocturnes. Les économies prévues au titre des transports aériens tiennent à l'immobilisation de certains appareils au troisième trimestre de 2005. Celles prévues au titre des transmissions sont le fait de dépenses

<i>Poste de dépense</i>	<i>Crédit ouvert</i>	<i>Dépenses engagées au 15 juin 2006^a</i>	<i>Dépenses prévues jusqu'au 30 juin 2006</i>	Total des dépenses	<i>Montant estimatif du solde qui restera inutilisé au 30 juin 2006</i>	<i>Écart en pourcentage</i>	<i>Explications des économies ou dépassements de crédits</i>
							moins importantes que prévu en ce qui concerne les communications par réseaux commerciaux
Total brut	45 540 400	36 385 771	6 793 922	43 179 693	2 360 707	5	
Recettes provenant des contributions du personnel			–		–		
Total net	45 540 400	36 385 771	6 793 922	43 179 693	2 360 707		
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 118 100		3 118 100	3 118 100	–		
Total	48 658 500	36 385 771	9 912 022	46 297 793	2 360 707	5	

^a Dépenses non ordonnancées non comprises.